



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 127351

Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'inquiétude ressentie par les délégués hospitaliers relative à la visite médicale collective. La visite collective à l'hôpital modifierait profondément la relation des délégués médicaux avec le corps médical et aurait des répercussions incontestables sur la santé des patients. Le face à face avec les professionnels hospitaliers est essentiel pour la transmission de l'innovation à ceux qui en ont besoin : les malades. Il constitue un vecteur de communication important en termes de pharmacovigilance et en particulier sur les référentiels de bon usage. Il permet également de partager des informations-clés dans la prise en charge des patients et d'identifier des projets ou des futures études, indispensables pour l'avancée de la science. La profession estime que ces échanges ne peuvent exister dans un contexte organisé de visite collective, qui tend à limiter le dialogue. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage de prendre sur ce sujet, afin de pouvoir répondre aux inquiétudes des principaux intéressés.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127351

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 928

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)